

4TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
24 È 25 DI LUGLIU DI U 2025

4ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
24 ET 25 JUILLET 2025

2025 / E4 /048

**REPONSE DE DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION DEPOSEE PAR
MADAME MARIE-CLAUDE BRANCA AU NOM DU GROUPE CORE IN
FRONTE**

OBJET : Pà fà campa a noscia agricultura : una nicissaria prutizioni contru a i malatii

Merci Madame la Présidente,

Merci Monsieur le Conseiller, pour cette question.

Comme vous le soulignez très justement, ce n'est pas la première fois que nous abordons la problématique sanitaire agricole dans cette Assemblée, que ce soit en matière de protection des végétaux ou de santé animale.

Et nous faisons toujours le même constat : la Collectivité de Corse au travers de l'ODARC met en place et finance des plans de lutte contre les maladies, met en œuvre les conditions pour développer la production de plants en local comme pour les oliviers par exemple, incite par le biais des aides à la plantation de nouveaux vergers, à l'utilisation exclusive de ces plants, intervient pour équiper les exploitations de moyens de lutte comme pour la PPA avec les plans

biosécurité porcine et intervient même en complément voire même en substitution de l'Etat pour accompagner les exploitations touchées par ces problèmes sanitaires. On citera par exemple les différentes aides inhérentes à la FCO dont le dernier acte est de cofinancer les vaccins pour l'année 2025 pour l'ensemble des éleveurs ovins.

Mais le volet prévention dont la prérogative relève pleinement de l'Etat, fait toujours défaut.

Anticiper les crises par une surveillance renforcée, mettre en place des contrôles systématiques de toutes les introductions de plants ou d'animaux voire stopper les autorisations d'importation d'animaux vivants en cas de risques avérés comme c'est le cas actuellement pour la DNC, ce programme n'est malheureusement toujours pas à l'ordre du jour.

Et aujourd'hui, le risque que fait peser l'introduction incontrôlée de bovins dans un contexte aussi menaçant est inacceptable ! En tant que président de l'ODARC, je demande solennellement un moratoire sur l'importation de bovins en Corse et ce, jusqu'à fin septembre. En effet, les obligations de contrôle et de quarantaine promises par l'Etat ne sont ni suffisantes et pire, même pas respectées. Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter d'attendre, impuissants, que cette maladie débarque en Corse par le bateau !

De plus, cette préoccupation majeure que vous soulevez touche non seulement à l'avenir de notre agriculture, mais plus largement à l'équilibre sanitaire, environnemental et économique de notre île.

Dans ce contexte, la vigilance constitue le premier point d'importance dans la lutte contre ces menaces récurrentes.

Il ne saurait y avoir de réponse efficace sans une veille permanente, structurée et partagée. À ce titre, il nous semble indispensable de renforcer les liens avec nos voisins méditerranéens, qui, comme nous, sont exposés à ces mêmes risques. Il en va d'un effort collectif et transfrontalier.

C'est pourquoi nous proposons la création d'un observatoire transfrontalier, à la fois scientifique, technique et opérationnel. Cet observatoire pourrait prendre la forme d'un lieu de coordination et d'anticipation, chargé, pour chaque risque identifié, d'élaborer un protocole clair d'action, afin de garantir une réactivité immédiate, ciblée et efficace. Il s'agirait là non pas d'une simple instance consultative, mais bien d'un outil stratégique, capable de répondre aux premières agressions avec rigueur et discernement.

Dans le cadre de la maladie d'Aujeszky, de la trichinellose, etc... je tiens à souligner que les services vétérinaires des laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse exercent une surveillance rigoureuse de l'ensemble de la filière porcine. De la même manière, la tuberculose bovine fait l'objet d'un suivi attentif et constant par les mêmes services.

Je souhaite également rappeler que les équipes de lutte anti-vectorielle ont été systématiquement mobilisées lors des épisodes passés et liés à la *Xylella fastidiosa* comme à la fièvre catarrhale ovine. Ces interventions démontrent que nous disposons d'une capacité d'action opérationnelle, qu'il convient aujourd'hui de consolider, de pérenniser et de coordonner à une échelle plus large. La lutte contre les bio agresseurs se doit d'être ajustée aux risques émergents.

La Corse, vous l'avez rappelé, est régulièrement confrontée à des risques sanitaires d'origine animale, végétale, mais aussi humaine. L'exemple du Chikungunya, dont les premiers cas ont

été enregistrés récemment, en témoigne avec éloquence. Sans céder à l'alarmisme, il est de notre devoir de tirer les leçons de ces épisodes pour renforcer nos capacités d'anticipation.

Notre île, située au cœur du bassin méditerranéen, est plus que jamais à la croisée des circulations, des flux, mais aussi des risques renforcés par le changement climatique. Cette position géographique, qui est aussi une richesse, impose une responsabilité partagée et une mobilisation de tous les acteurs : agriculteurs, vétérinaires, scientifiques, élus et services de l'État.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le demander dans cette Assemblée, la Corse doit être considérée comme un territoire « sentinelle » permettant de « guetter » pour avertir dès que possible de l'arrivée éventuelle d'une maladie en le signalant et d'autre part, de « protéger » en tentant de s'y opposer notamment compte tenu de notre insularité.

Ainsi, oui, nous sommes déterminés à agir avec force, en étroite union avec nos voisins méditerranéens, le monde agricole, les représentants politiques de notre territoire mais également les services de l'Etat afin d'entériner la mise en œuvre de mesures fortes de protection et de prévention.

Je vous remercie.